Note de synthèse du projet de politique du Scoutisme Mondial
Le Programme des jeunes

1. Introduction

Le Scoutisme Mondial met ses politiques du Programme des jeunes à jour afin d'améliorer la qualité, la pertinence et l'impact de l'éducation scoute dispensées par les Organisations Scoutes Nationales (OSN).

À la suite de consultations menées auprès de représentants d'OSN des cinq Régions du Scoutisme Mondial, de consultants de l'OMMS et d'experts bénévoles, l'équipe chargée de la révision de la politique a élaboré une première version. Celle-ci a ensuite été affinée par un examen croisé des différentes politiques, aboutissant à la première version du document.

Cette note de synthèse présente les principales orientations proposées pour la politique révisée et accompagne les OSN, les équipes nationales et les autres parties prenantes concernées dans le processus d'examen et de formulation de commentaires.

Cette note de synthèse vise à aider les lecteurs à :

- Comprendre les principales orientations proposées pour la politique et leurs implications potentielles pour les OSN.
- Examiner la première version de la politique et évaluer sa pertinence, sa clarté et son applicabilité.
- Impliquer les parties prenantes nationales concernées aux discussions sur les changements proposés.
- Formuler des commentaires via le formulaire de consultation ou directement dans le document.

Les orientations proposées ne sont pas encore définitives et peuvent évoluer en fonction des commentaires reçus au cours du processus de consultation.

2. Principales orientations de la politique

La politique révisée propose dix grandes orientations que les OSN sont invitées à maintenir, renforcer, améliorer ou développer dans le cadre de l'adaptation et de la mise en œuvre de la politique au niveau national. Les orientations qui représentent des changements importants ou qui font l'objet d'une attention spéciale par rapport à la politique actuelle sont identifiées comme « **Nouveau** » ou « **Renforcé** ».

1. Les OSN doivent **respecter les fondements du Scoutisme.** Fournir un Programme des jeunes en adéquation avec les objectifs, la méthode et les principes du Scoutisme, tout en l'adaptant à la réalité nationale et locale.

2. Les OSN doivent élaborer **une proposition pédagogique cohérente**. Organiser le Programme des jeunes en fonction du cadre « Pourquoi-comment-quoi » : les objectifs et buts pédagogiques (pourquoi), la méthode scoute (comment), et les opportunités d'apprentissages pertinentes (quoi). **(Renforcé)**

3. Les OSN devraient garantir une **évolution holistique**, **les domaines de croissance personnelle** et **les compétences pédagogiques.** Soutenir le développement des jeunes et leur offrir des opportunités leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à leur indépendance, et faire d'eux des citoyens actifs et des leaders qui contribuent de manière positive aux communautés et à la société. ***(Nouveau)***

4. Les OSN devraient faire des **jeunes une priorité.** S'assurer que les jeunes participent activement, co-créent, guident, et prennent des décisions clés lors de leur parcours, le tout en adaptant progressivement les responsabilités en fonction de l'âge et du développement. ***(Renforcé)***

5. Les OSN devraient veiller à **appliquer la méthode scoute de manière cohérente.** Appliquer de manière cohérente et équilibrée tous les éléments de la méthode scoute ; le rôle des adultes étant principalement d'assurer et de soutenir la formation, l'apprentissage, le développement et le leadership des jeunes.

6. Les OSN devraient garantir **un apprentissage inclusif, sûr et pertinent.** Instaurer des environnements d'apprentissage inclusifs et sûrs pour promouvoir le bien-être des jeunes et leur autonomie tout en offrant des expériences stimulantes, audacieuses et pertinentes. ***(Renforcé)***

7. Les OSN devraient créer **des opportunités d'apprentissage adaptées et progressives.** Proposer des opportunités diversifiées et graduelles, adaptées à l'âge qui répondent aux besoins des jeunes, à leurs intérêts, leurs aspirations, leur développement et leur réalité.

8. Les OSN devraient mettre en place **un cycle de vie du Programme des jeunes**, qui prévoit des moments dédiés à la création, la mise en place, le suivi, l'évaluation, la révision et l'amélioration continue qui dépendront des avis, des envies, des retours et des besoins sociétaux des jeunes. ***(Renforcé)***

9. Les OSN devraient établir **un plan de soutien et d'organisation.** Maintenir les structures, les adultes qualifiés, la coopération entre les fonctions du Programme des jeunes, du Leadership des jeunes, des Adultes dans le Scoutisme et des politiques de protection.

10. Les OSN devraient assurer **un Programme des jeunes pertinent et moderne**. Mettre à jour et réagir systématiquement aux tendances sociales, technologiques, environnementales, économiques, démographiques et pédagogiques émergentes tout en respectant les fondements du Scoutisme.

3. Ce que ces orientations signifient pour les OSN

Les directives proposées soulignent la responsabilité de chaque OSN de créer un Programme des jeunes pertinent, cohérent et de qualité. Elles clarifient les attentes partagées tout en laissant une certaine liberté aux OSN d'adapter le Programme aux réalités nationales et locales.

Si la politique venait à être approuvée et adoptée, les OSN devront intégrer ces orientations au sein de leur Programme des jeunes, dans trois domaines principaux :

- **L'alignement des politiques :** examiner et, le cas échéant, mettre à jour les politiques nationales sur le Programme des jeunes, les cadres éducatifs et les pratiques à la lumière des exigences de la Politique mondiale du Programme des jeunes, et en prenant en compte les contextes locaux. Cela peut par exemple signifier renforcer les compétences et aborder ou renforcer le leadership des jeunes via des pratiques éducatives.
- **La capacité organisationnelle** : maintenir ou renforcer les structures, le soutien aux bénévoles adultes, les compétences, la coordination, et les systèmes pour mettre en œuvre et permettre un Programme des jeunes de qualité.
- **Le suivi et l'amélioration continue** : établir ou améliorer les procédures pour suivre, évaluer, et régulièrement revoir le Programme des jeunes, en se basant sur des preuves et les retours des jeunes, des bénévoles adultes et les parties prenantes concernées.
- Ces attentes dépendent des forces des OSN, et leur permettent d'identifier ce qu'il faut garder, renforcer ou améliorer davantage.

À ce stade, les OSN ne doivent pas changer leurs politiques ou cadres nationaux. Aujourd'hui, la priorité est de parcourir les orientations proposées et de les commenter, afin d'améliorer les prochaines versions du document.

4. Comment participer à la révision de la politique

Les OSN, les équipes nationales et toutes les parties prenantes concernées sont invitées à examiner la première version de la Politique mondiale du Programme des jeunes et à contribuer à son développement.

Étape 1 : Lire le projet de politique - Lisez la première version de la Politique mondiale du Programme des jeunes. Accordez une attention particulière aux orientations proposées, à leurs explications dans le document et aux attentes envers les OSN.

[Lire la politique mondiale du Programme des Jeunes - Version 1]

Étape 2 : Réfléchir aux orientations proposées - Lors de l'examen cette version, prenez en compte les éléments suivants :

- **Pertinence :** les orientations proposées répondent-elles aux besoins des jeunes et aux réalités du Scoutisme dans votre pays ?
- **Clarté :** les orientations, les attentes et les concepts de la politique sont-ils clairs et faciles à comprendre ?
- **Applicabilité :** les orientations proposées peuvent-elles être adaptées et mises en œuvre dans votre contexte national ?
- **Lacunes et défis :** certains éléments sont-ils manquants, peu clairs ou difficiles à appliquer ? Quels conseils ou soutiens supplémentaires pourraient être nécessaires ?
- **Éléments à maintenir ou à renforcer :** quels éléments devraient être conservés, améliorés ou davantage développés ?

Étape 3 : Organiser une discussion avec les parties prenantes - Les équipes nationales sont encouragées à organiser une séance de discussion afin d'examiner collectivement la politique proposée et de préparer des commentaires consolidés. Dans la mesure du possible, associez les parties prenantes concernées, notamment les équipes du Programme des jeunes, les représentants des jeunes, les équipes Adultes dans le Scoutisme, les bénévoles adultes ainsi que les autres équipes ou groupes nationaux impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du Leadership des jeunes.

Au cours de cette discussion, examinez les orientations proposées, identifiez les points de consensus ou de préoccupation et rassemblez les principales recommandations de votre OSN. L'objectif est de présenter une perspective nationale collective reflétant les différentes expériences et réalités au sein de votre organisation.

Étape 4 : Transmettre vos commentaires - Il existe deux façons de contribuer au processus de consultation :

Option A. Envoyer des commentaires au moyen du formulaire de consultation	**Option B. Commenter directement la première version de la politique**
Les équipes nationales sont encouragées à soumettre des commentaires consolidés à l'issue de leur séance de discussion. Les autres parties prenantes impliquées peuvent également utiliser le formulaire pour transmettre leurs commentaires à titre individuel. **[Accéder au formulaire de consultation sur la politique]**	Cette option est particulièrement utile pour proposer des modifications à des sections précises, demander des clarifications ou identifier des formulations qui pourraient être améliorées. **[Accéder à la première version pour ajouter des commentaires directement]**

5. Votre contribution est importante

Vos commentaires contribueront à garantir que la Politique mondiale du Programme des jeunes révisée est claire, pertinente, pratique et applicable dans différents contextes nationaux.

À ce stade, l'objectif n'est pas d'évaluer dans quelle mesure les OSN mettent en œuvre les orientations proposées, mais de déterminer si la politique fournit des orientations et définit des attentes appropriées pour l'avenir.

En examinant le projet de politique, en participant aux discussions nationales et en partageant vos recommandations, vous pouvez renforcer la qualité et la pertinence de l'éducation scoute dans le monde entier.

Date limite de soumission des commentaires : 11 janvier 2027.